



**TRAINING INSTITUTE FOR HUMAN SERVICE PLANNING  
LEADERSHIP AND CHANGE AGENCY  
518, JAMES STREET, SUITE B3  
SYRACUSE, NEW YORK, 13203, ÉTATS-UNIS  
TÉLÉPHONE (315) 473-2978; TÉLÉCOPIE (315) 473-2963**

Décembre 2010,

Chers amis du parrainage civique,

Je suis désolé de vous annoncer que je ne pourrai me joindre à vous en avril 2011 pour l'événement. De plus, pour des raisons de santé, je dois m'en tenir à une brève lettre rédigée en anglais.

Le parrainage peut bien être qualifié de civique, mais il n'en est pas moins un bienfait. Pour la personne filleule, il offre généralement des avantages sociaux et pratiques. Mais pour le parrain, il apporte encore plus. Nous avons souvent entendu des parrains dire que cette relation leur a rapporté beaucoup plus que ce qu'ils en espéraient, ou même que ce qu'ils ont donné eux-mêmes. Souvent, ils ont mentionné à quel point ils étaient reconnaissants de ce que leur personne filleule leur avait donné, ainsi que de ce que le bureau de parrainage civique avait fait pour eux en les jumelant à leur personne filleule.

Par ailleurs, souvent ces relations ont aidé le parrain à combler un vide en ce qui concerne le statut, le prestige, le style de vie, la richesse et la façon dont il vivait sa vie – un vide qui continue d'exister dans la vie d'autres personnes privilégiées, sans qu'elles sachent jamais à quel point cela est néfaste pour leur âme. Certains parrains ont même ressenti quelque chose qui s'apparente à une « transformation intérieure », particulièrement s'ils entretenaient avec leur personne filleule une relation à long terme.

Lorsque le parrainage civique a tout d'abord été conçu, dans les années 1960, nous pensions surtout à l'incidence positive qu'il aurait sur les personnes vivant avec une forme de déficience, et avons négligé les avantages qu'il apporterait au parrain. L'expérience nous a appris beaucoup depuis ce temps, particulièrement en ce qui concerne l'incidence positive qu'une relation de parrainage civique peut avoir sur un parrain.

Bien sûr, ce n'est pas principalement en raison de ses avantages possibles pour les parrains que nous voulons promouvoir le parrainage civique, mais nous devrions être plus conscients de ces avantages, et en être reconnaissants, tout particulièrement de ceux qui rendent le parrain meilleur et favorisent son développement personnel.

Je souhaite que votre travail se poursuive très longtemps et ait des répercussions positives sur ceux que vous avez aidés à s'engager dans une relation d'égal à égal avec une personne qui, dans la société, occupe l'un des rangs les moins élevés.

Sincères salutations.

Wolf Wolfensberger

WW/cf